

Cinq organisations de la société civile radiées au Burundi

Le Temps, 24/10/2016 Les pers  cutions et les restrictions de tous genres s  intensifient au pays de Pierre Nkurunziza, le Pr  sident contest   du pays. Cette fois-ci c  est cinq grandes organisations de la soci  t   civile et de lutte pour les droits humains qui sont frapp  es de bannissement. Il s  agit de FORSC, FOCODE, ACAT, APRODH, RCP qui viennent d  tre radi  es. Les autorit  s burundaises accusent ces organisations d  avoir continu      travailler dans le pays alors qu  elles   taient suspendues,   galement d  avoir terni l  image de leur pays et sem   la haine et la division au sein de la population burundaise.

D  j    mi-novembre 2015, une ordonnance du minist  re de l  Int  rieur suspendait provisoirement les activit  s de certaines organisations de la soci  t   civile et cette mesure signifiait concr  tement que ces ONG   taient ferm  es, interdites de toute activit   dans ce pays. Y figuraient d  j    cette   poque, l  Association de protection des personnes d  tenues et des droits de l  Homme (Aprodeh), le Forum pour le renforcement de la soci  t   civile (Forsc), le Forum pour la Conscience et le D  veloppement (Focode), Parole et action pour le R  veil des consciences et l  Evolution des mentalit  s (Parcem). La nouvelle ordonnance vient durcir celle qui existait et exacerber la volont   du pouvoir de renforcer excessivement son autorit  . En le faisant ainsi, Bujumbura s  isole davantage.